
COMMUNIQUE DE PRESSE

ALERTE PUCERONS VERTS SUR BETTERAVES :

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE APPORTE UNE PREMIERE REPONSE AUX DEMANDES DE LA CGB

Depuis bientôt deux semaines de fortes attaques de pucerons verts sévissent dans les régions betteravières. Vectrices du virus de la jaunisse, elles pourraient fortement impacter les rendements (de 30 à 50%) et avoir de graves conséquences économiques sur notre filière. Dès la semaine passée, la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) a tiré la sonnette d'alarme et porté en urgence deux demandes auprès de l'administration française qui vient de répondre favorablement à l'une d'elles.

Afin de renforcer les moyens de lutter contre les pucerons verts dont la virulence et la précocité sont inédites cette année comme conséquence à l'interdiction des néonicotinoïdes en 2018, la CGB, appuyée par son institut technique (ITB), a porté la semaine passée auprès de la Direction Générale de l'Alimentation du Ministère de l'Agriculture (DGAL) deux demandes en urgence :

- la première pour pouvoir utiliser le Teppeki (flonicamide) dès le stade 2 feuilles (au lieu du stade 6 feuilles initialement autorisé) afin d'apporter une réponse immédiate aux fortes infestations constatées en plaine,
- La possibilité de pouvoir appliquer un traitement supplémentaire de l'un des deux produits déjà autorisés (Teppeki ou Movento) pour couvrir, en cas de besoin, toute la période de sensibilité des betteraves aux pucerons verts, c'est-à-dire jusqu'à la couverture du sol.

Nous avons été informés ce jour par le Ministère de l'agriculture que l'Autorisation de Mise en Marché du Teppeki (flonicamide) a été modifiée par l'ANSES en date du 28 avril rendant désormais possible l'utilisation de ce produit dès le stade 2 feuilles de la betterave.

La CGB salue la mobilisation et la diligence de services de la DGAL (Ministère de l'agriculture) et de l'ANSES pour avoir apporté une réponse rapide à sa première demande et les invite à donner rapidement une suite favorable à l'autre demande.

